

DÉFINITION DES LIEUX DE MISE EN SÛRETÉ

ANNÉE SCOLAIRE 2005/2006

ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT

1 allée Jacques Prévert 21240 Talant

03 80 53 38 73 (Répondeur durant le temps scolaire: en cas d'urgence, appeler l'école
maternelle Prévert: **03 80 57 51 90**)

Accès par portail pour les véhicules: rue des Rétisseys

Nombre de bâtiments indépendants: **1**

Selon les risques, les lieux de mise en sécurité seront les salles de classe ou les couloirs du rez-de-chaussée et du 1er étage.

MODALITÉS DE MISE EN SÛRETÉ

Tempête

Les coups de vent et orages ne peuvent pas toujours être prévus par les services météorologiques. Dès que des bourrasques se font sentir :

- **Si vous êtes à l'extérieur** : s'éloigner des arbres et rejoindre les bâtiments en dur en évitant de rester dans les zones où des tuiles peuvent être arrachées ; s'éloigner des façades sous le vent.

-**Si vous êtes à l'intérieur** : ne pas (res)sortir ; s'éloigner des façades au vent; **les élèves des classes sous le vent rejoignent leur couloir en prévoyant des occupations et sous la responsabilité de leur enseignant. Les autres classes restent dans leur salle.** Fermer portes et fenêtres ; renforcer éventuellement la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif. Respecter les consignes diffusées par la radio. **Afin de pouvoir veiller au bon déroulement des opérations, le directeur confie sa classe aux deux autres enseignants du rez-de chaussée.**

Si un avis d'alerte est émis par les services météorologiques, les sorties sont annulées.

Risques sismiques

Notre école n'est pas dans une zone déclarée sensible au niveau sismique. Les séismes ne peuvent faire l'objet d'une alerte. Il faut toutefois envisager la possibilité de fortes secousses et penser à quelques réflexes . Dès que les secousses sont ressenties :

- A l'intérieur, se mettre sous les tables. S'éloigner des fenêtres.
- A l'extérieur, ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer; s'éloigner des bâtiments.

Après les secousses, en cas de dégâts, évacuer les bâtiments vers la cour. **Le directeur coupe l'électricité et le gaz. Chaque enseignant est responsable de sa classe.** Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre.

Transport de matières dangereuses (TMD)

Éloignée de la voie ferrée et des grands axes de circulation, notre école n'est pas directement sous la menace d'un accident de TMD. Il faut toutefois envisager la possibilité de fumées ou d'un nuage toxique.

En cas d'alerte, on procédera au confinement, ce qui signifie s'enfermer dans un local clos, en fermant soigneusement les fenêtres et en bouchant les aérations, après avoir arrêté la ventilation; ne pas fumer, éteindre toute flamme nue (allumette, bougie, gazinière, chauffage). Respecter les consignes diffusées par la radio. **M.Jarlaud et Mme Magnien confient leur classe aux enseignants de la salle voisine afin de pouvoir veiller au bon déroulement des opérations.**

Nuage radioactif

Notre école n'est pas dans la zone immédiatement touchée par un éventuel problème. En cas d'alerte, respecter les consignes diffusées par la radio. Pour soustraire la population aux dangers immédiats que pourrait représenter le passage d'un nuage radioactif, la mise à l'abri peut être imposée: elle consistera à gagner au plus tôt un bâtiment en dur, fermer portes et fenêtres, interrompre les ventilations mécaniques sans toutefois obstruer les prises d'air correspondantes.

Les classes restent dans leur salle sous la responsabilité de leurs enseignants. M.Jarlaud et Mme Magnien confient leur classe aux enseignants de la salle voisine afin de pouvoir veiller au bon déroulement des opérations.

Eau du robinet

L'eau du robinet peut être consommée, sauf si des informations contraires sont données par les pouvoirs publics. En ce cas, une réserve d'eau en bouteilles est constituée.

Lieux particuliers

Salle informatique

Les élèves rejoignent leur classe d'origine.

Gymnases Santona et Eyquem, médiathèque

Les enseignants se conforment aux PPMS de ces lieux.

Sorties éloignées

Les enseignants se conforment aux PPMS des lieux d'accueil, aux consignes de sécurité des transporteurs.